

## Termes de référence

### Deux experts pour appuyer le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) à la mise en place des mécanismes d'évaluation des politiques éducatives et des groupes de travail en appui aux commissions

**Nom du projet :** Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation (PAIRE)  
**Intitulé de la mission :** Expertise court-terme pour la mission d'accompagnement du Haut Conseil de l'Éducation (HCE) dans à la mise en place des mécanismes d'évaluation des politiques éducatives, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur ainsi que des commissions et des groupes de travail du HCE en appui à celles-ci.  
**Pays / zone géographique :** Mauritanie - Nouakchott  
**Durée de la mission :** 45 jours (répartie sur deux experts)  
**Type de contrat :** Contrat de Prestation de Service (CPS)

#### Description du projet

La présente mission de consultance s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Appui institutionnel à la Réforme de l'Éducation » (PAIRE) en Mauritanie.

Ce projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France a démarré en janvier 2023 pour une durée de 48 mois (2023-2026).

L'objectif du PAIRE est de renforcer le système éducatif à travers l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur de l'éducation et de la réforme du système éducatif.

Les résultats visés sont les suivants :

#### Résultat 1 :

Augmenter durablement la qualité pédagogique et physique, l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation dans le système éducatif des manuels scolaires et autres matériels pédagogiques pour renforcer/améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement.

#### Résultat 2 :

Renforcer la gestion administrative et pédagogique du système éducatif à travers des réformes institutionnelles au sein des directions centrales du ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, des établissements publics sous égide du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif (MENRSE), et au niveau déconcentré.

#### Contexte de la mission

Le Haut Conseil de l'Éducation HCE est une Institution indépendante et consultative qui a été créée en 2022 au service du secteur de l'Éducation Nationale. Il est placé sous la tutelle de la Présidence de la République et jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière.

Le champ de compétence du HCE recouvre tous les ordres d'enseignement, dans le secteur public et privé et s'étend à toutes les questions touchant au système éducatif.

Outre ses missions d'orientation, en se prononçant sur les projets de politiques, de stratégies, de lois ou de budgets de l'éducation, le HCE est un organe de conseil à la coordination et à l'évaluation, en veillant à la cohérence des politiques, stratégies et pratiques développées par les différents départements en charge du secteur de l'éducation et entre les secteurs public et privé ainsi que le dialogue entre les différentes parties prenantes du secteur de l'Éducation et de la formation.

En vertu de son texte de création, trois commissions ont été créées<sup>1</sup> :

- La Commission « Qualité et innovations »
- La Commission « Pilotage, financement et réglementation »
- La Commission « Carte Scolaire et inclusion ».

Chaque commission est chargée notamment de :

- Conduire des études et avancer des propositions dans son domaine de compétence.
- Suivre et évaluer les politiques publiques et le mode d'exécution des textes législatifs et réglementaires portant sur les orientations et les réformes relatives à son champ de compétence.

Le dit-décret évoque également la possibilité de créer des groupes thématiques en appui aux commissions sur des questions ponctuelles.

Entant qu'organe d'évaluation, le HCE est appelé à jouer le rôle d'observatoire du système, en s'assurant de la conformité des décisions majeures entreprises avec les politiques, stratégies, lois, règlements, normes et standards en vigueur ainsi que sur les mécanismes de dialogue social.

Certaines réalisations sont à noter : les membres des trois commissions ont été nommés, un avis sur le projet de loi transmis au gouvernement, des missions de reconnaissance des réalités du secteur sur le terrain ont été lancées, des rencontres avec les membres du gouvernement en charge de l'éducation et les partenaires techniques et financiers organisées, en parallèle avec les travaux de préparation du premier rapport annuel.

A plusieurs occasions, le HCE a manifesté sa volonté de collaborer avec les Partenaires de l'Éducation, notamment le PAIRE et l'AFD, afin d'accompagner et renforcer les capacités de ses instances.

Le projet PAIRE lance, par les présents Termes de Références (TdR), un appel à candidature pour recruter un expert international et un expert national pour la mission d'accompagnement du HCE dans la mise en place des mécanismes d'évaluation des politiques éducatives, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur ainsi que des commissions et des groupes de travail du HCE en appui à celles-ci.

Les deux experts travailleront sous la supervision directe du chef de projet et du chef de projet adjoint en collaboration avec le Président du HCE et la DGRP, selon une feuille de route établie à cet effet. Le HCE hébergera les experts dans son local en concertation avec le PAIRE durant la durée de cet appui.

## Descriptif de la mission

### Objectifs de la mission :

Renforcer les capacités d'évaluation et de coordination du HCE.

<sup>1</sup> Article 2 du Décret n°2022-073 du 23 mai 2022 abrogeant et remplaçant le décret n°2020-041 du 23 mars 2020, modifié par le décret n° 2021-116 du 1er juillet 2021, portant attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Éducation.

- Proposer les mécanismes appropriés pour l'évaluation globales des politiques, stratégies et pratiques développées par les différents départements en charge du secteur de l'éducation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur en dressant un benchmarking international en matière.
- Proposer des directives pour les évaluations à entreprendre du système en matière pédagogique, financière, qualité des services, rendement, collecte d'information, outils de suivi évaluation...
- Mettre en place et accompagner l'installation des groupes de travail en définissant leurs missions, les modalités d'organisation et leurs plans de travail et élaborer des feuilles de routes pour les commissions.

## Activités à réaliser :

En collaboration avec le Président du HCE et la DGRP, l'expert international assurera les activités suivantes :

- Recenser les structures actuelles chargées de l'évaluation des politiques, stratégies et pratiques au niveau des différents départements en charge du secteur de l'éducation à travers une étude documentaire des textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- Proposer les mécanismes d'évaluation appropriés à mettre en place (notamment la possibilité de créer une instance autonome d'évaluation su secteur éducatif) en harmonie avec les orientations nationales et sectorielles retenues ;
- L'élaboration d'un benchmarking international en la matière et sur les institutions comparables au HCE ;

L'expert national se chargera des activités suivantes :

- Proposer les missions et les thématiques des groupes de travail à créer en appui aux commissions.
- Préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement des groupes de travail.
- Elaborer des feuilles de routes pour les commissions.

## Calendrier et livrables

La mission d'appui aura une durée totale de 45 jours qui sera répartie sur les deux experts comme suit :

Activités	Livrable	Nombre de jours par expert (indicatif)	Période de mise en œuvre (indicatif)
Expert international		25j	
1. Etude documentaire des textes législatifs et réglementaires en matière d'évaluation des politiques éducatives.	Rapport : -Etude documentaire	10j	Mars-avril 2024
2. Benchmarking international.	Rapport : -Benchmarking	15j	Avril-mai 2024

3. Proposition des mécanismes d'évaluation appropriés à mettre en place et recommandations.	-Proposition des mécanismes d'évaluation et recommandations		
Expert national		20j	
1. Proposer les missions et les thématiques des groupes de travail GT à créer en appui aux commissions 2. Proposer leurs modalités d'organisation et de fonctionnement. 3. Accompagner l'installation des GT.	-Thématiques des GT -Projet de texte portant organisation et fonctionnement des GT	10j	Juin- septembre 2024
4. Accompagner l'installation des GT.	Plan d'accompagnement des GT	10j	
<b>TOTAL</b>		<b>45j</b>	

Chaque expert proposera une offre méthodologique et un planning prévisionnel des opérations et modalités de travail pour chaque étape de la mission (à distance / sur le terrain). Le projet PAIRE est responsable du processus de lancement et de prise en charge de cet appui. Il assurera en collaboration avec le HCE le suivi jusqu'à la remise du produit final.

## Profil souhaité

### Formation et expériences requises pour les expert (es) :

- Master ou doctorat en sciences sociales (science de l'éducation, sociologie, éducation, psychologie, sciences politiques, juridiques ou économiques) ;
- Solides compétences analytiques dans la conception et l'évaluation des politiques et programmes éducatifs notamment sur les questions de l'équité, inclusion, genre ;
- Une connaissance du système éducatif Mauritanien est nécessaire et fortement recommandé ou dans la région sera un atout ;
- Au moins 8 ans de solides compétences techniques en matière de planification de l'éducation, de recherche et de capacité à soutenir les pays, notamment en ce qui concerne la gouvernance publique, RH, finances ;
- Une expérience de diagnostic institutionnel dans le secteur de l'éducation en Afrique de l'Ouest est fortement souhaitée.
- Excellentes compétences interpersonnelles, de facilitation et de communication.
- Maîtrise du Français écrit et parlé ; la maîtrise de l'arabe constituerait un atout et est vivement recommandée ;
- Expérience avérée de la rédaction de rapport et de recommandations.

## Candidatures

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- CV de l'expert (e) proposé (e)
- Une offre méthodologique et financière incluant les honoraires de l'expert (e) en mentionnant le sujet de la candidature (expert international ou expert national).